



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 mars 2010

FINANCEMENT D'UN POSTE D'ANIMATEUR  
GESTIONNAIRE DE CENTRE VILLE -  
DEMANDE DE SUBVENTION FISAC -  
OPERATION URBAINE TROISIEME TRANCHE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
15 mars 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

**Secrétaire de séance :** M. Nicolas MARJAULT

**Excusés avant donné pouvoir :**

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

**DIRECTION GENERALE**

**FINANCEMENT D'UN POSTE D'ANIMATEUR GESTIONNAIRE DE  
CENTRE VILLE - DEMANDE DE SUBVENTION FISAC -  
OPERATION URBAINE TROISIEME TRANCHE**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort sollicite pour 2010, troisième et dernière année, le financement du poste de Gestionnaire de centre ville via une subvention du FISAC.

Depuis le 14 janvier 2008, conformément à la proposition du Comité formé à cet effet, un poste de Gestionnaire de centre ville a été créé. Le financement annuel du poste est régi par une convention de partenariat tripartite signée le 1<sup>er</sup> septembre 2007 entre la Ville de Niort, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres et l'Association des commerçants Les Vitrites de Niort. Le budget prévisionnel annuel s'élève à 60 000 €.

Une des composantes de ce financement est constituée par une subvention du FISAC dont le montant annuel escompté est de 15 000 €.

Selon la convention en vigueur pour 2010, la participation de la ville de Niort, outre le financement FISAC, s'élèvera à 24 270 € annuels.

Pour des raisons organisationnelles et pratiques, l'employeur au sens juridique du terme est la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres. Fin 2010, la ville de Niort devra donc verser à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'une part sa participation annuelle, mais également le montant du financement FISAC réellement perçu, comme réalisé les années précédentes.

Parallèlement, sur l'exercice 2010, la ville de Niort soldera l'exercice 2009 et versera à la CCI 79 le montant de sa participation annuelle de 24 270 €, et complètera ce montant de la subvention du FISAC au titre de 2009 qui sera définitivement connu après instruction du bilan d'activité 2009.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à déposer une demande de financement FISAC auprès de la Préfecture des Deux-Sèvres,
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer, le cas échéant, la convention de subventionnement à intervenir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Claude SUREAU**